

Agir en faveur de l'emploi et des entreprises**P1****Faire de l'innovation un accélérateur de la transition durable de notre économie****E102**

Le Conseil Régional,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le règlement budgétaire et financier,

VU le budget voté au titre de l'exercice 2025 lors des séances du Conseil régional relatives au budget de la Région,

CONSIDERANT l'avis du CESER

CONSIDERANT le rapport de sa Présidente,

CONSIDERANT la tenue de la commission Economie, Agriculture, Industries agroalimentaires, Pêche, Emploi, Formation continue, Enseignement supérieur et Recherche, International, Numérique

Après en avoir délibéré, décide,

D'APPROUVER

l'inscription à la Décision Modificative 2025-2 d'une dotation complémentaire de 1 000 000 € d'autorisations de programme au titre du programme E102 "Faire de l'innovation un accélérateur de la transition durable de notre économie".

La Présidente du Conseil régional

Christelle MORANÇAIS

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Abstention : Groupe l'Ecologie Ensemble, Groupe Printemps des Pays de la Loire.

Les élus ci-après ne prennent pas part au vote : Jean-Luc CATANZARO, Philippe HENRY.

